
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente et unième séance – Samedi 10 décembre 2022, à 14 h

Présidence de M^{me} Uzma Khamis Vannini, présidente

La séance est ouverte à 14 h dans la salle de l'Hôtel de Ville.

Font excuser leur absence: *M^{me} Léonore Baehler* et *M. Simon Brandt*.

Assistent à la séance: *M^{me} Marie Barbey-Chappuis*, maire, *M. Alfonso Gomez*, vice-président, *M. Sami Kanaan*, conseiller administratif, *M^{mes} Frédérique Perler* et *Christina Kitsos*, conseillères administratives.

CONVOCATION

Par lettre du 23 novembre 2022, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle de l'Hôtel de Ville pour samedi 10 décembre 2022 à 8 h, 10 h 30, 14 h, 17 h, 20 h 30 et 23 h, lundi 12 décembre 2022 à 17 h 30 et 20 h 30 et mardi 13 décembre 2022 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

1. Exhortation.

La présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Christiane Leuenberger, notre ancienne collègue du Conseil municipal, membre de la branche socialiste de notre famille politique. Son engagement, sa jovialité et son sourire marqueront à jamais nos mémoires. La cérémonie aura lieu le mardi 13 décembre à 10 h à la chapelle Camoletti au cimetière de Saint-Georges. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à sa famille politique. Je vous invite à une minute de silence.

(L'assemblée se lève et observe une minute de silence.)

Nous reprenons nos travaux là où nous les avons laissés, à savoir sur les prises de position des partis politiques sur ce projet de budget. J'invite ceux et celles qui avaient appuyé tout à l'heure à mettre vos cartes et à réappuyer sur le bouton.

4. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2023 (PR-1550 A/B/C/D/E)¹.

Suite du premier débat

La présidente. Monsieur Maxime Provini, vous avez la parole...

M. Maxime Provini (PLR). Non, non, d'abord M^{me} Kraft-Babel...

La présidente. Ah, mais elle cherche sa carte, alors on va lui laisser quelques instants... Vous pouvez appuyer sur la carte, Madame Kraft-Babel. J'ai pris note que vous souhaitiez prendre la parole. Madame Kraft-Babel, pour le Parti libéral-radical, vous avez la parole.

(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre de Boccard, premier vice-président.)

M^{me} Florence Kraft-Babel (PLR). Chers collègues, après le rapport de minorité quasi exhaustif, très complet et détaillé que vous a présenté ma collègue, que vous avez certainement suivi avec la plus grande attention, tant celui-ci reflétait avec précision l'orientation, la ligne, les réactions et les questionnements du Parti libéral-radical face à ce projet de budget, vous seriez sans doute surpris si nous disions autre chose que le fait que nous ne pouvons, à notre grand regret, souscrire à une semblable proposition.

Lorsque ce projet de budget a été présenté dans un premier temps au mois d'août, il s'annonçait déjà déficitaire. A la faveur d'une embellie unique, inespérée et qui vraisemblablement ne se renouvellera pas, le Conseil administratif n'a rien trouvé de mieux, le 8 décembre, que d'en profiter pour distribuer les cadeaux du Père Noël un peu à l'avance et sans trop réfléchir à ce qu'il en adviendrait.

Le résultat, c'est que nous creusons la dette en augmentant des postes, ou même des subventions qui n'existaient pas, qui étaient ponctuelles et qui deviennent nominales. On renforce le poids des charges mécaniques au détriment des charges dynamiques, cela de manière durable. En termes de développement

¹ *Mémorial* 180^e année: Rapports, N^o 29, p. 4233.

durable, ce que nous voyons à la faveur de ces amendements, c'est qu'il n'y aura de durable que ces déficits et l'augmentation de la dette.

Vous pouvez ainsi bien imaginer qu'à la lecture de ce projet de budget la première réaction du Parti libéral-radical a été de chercher de toutes les manières possibles à dégrapper dans tous ces postes et dans tous ces services. Et c'est à coup d'amendements, de fléchettes et de marteau-piqueur que nous allons ce soir vous proposer de revenir quelque peu à la raison afin de ne pas pénaliser nos concitoyens pour longtemps avec ce projet qui a été fait un peu sur le coup de l'euphorie d'une embellie. Ce n'est pas par euphorie que l'on gouverne, c'est par prudence et par raison. Aujourd'hui, creuser la dette pour du fonctionnement n'est pas une manière responsable et raisonnable de gouverner.

Alors vous pourrez vous demander pourquoi, si vous êtes déraisonnables, nous ne serions pas aussi de notre côté un peu audacieux. C'est pourquoi nous allons soutenir la proposition par hypothèse de l'Union démocratique du centre que, d'ailleurs, nous vous représenterons – c'est l'amendement 71 – qui demande de baisser, quant à faire, le centime additionnel. Car en effet, plutôt que de sécuriser les uns avec cent nouveaux postes et distribuer des subventions à qui connaît quelqu'un du Conseil administratif – tant pis pour vous, vous n'aurez rien si vous ne les connaissez pas... – notre politique à nous, c'est de rendre à l'ensemble de la population toute embellie, quelle qu'elle soit et qui vient d'ailleurs du secteur privé.

Je tiens d'ailleurs à noter que les fonctionnaires eux-mêmes en bénéficieraient, puisque, si le centime additionnel diminuait, les fonctionnaires paieraient moins d'impôts et retrouveraient par la proposition qui vous sera faite ce qu'on croit leur donner comme cadeau. Au fond, le programme du Parti libéral-radical est un programme qui peut convenir à toute la population et pas seulement à certains.

Je ne voudrais pas m'étendre trop sur d'autres sujets qui ont très bien été développés par ma collègue. Vous le voyez, la position de la gauche et la position de la droite sont clairement tranchées. L'un veut plus d'Etat, l'autre veut plus de liberté et de responsabilité. Il y a cependant un domaine, un département où nous espérons, malgré nos divisions, que les uns écoutent, regardent les autres, que l'on cesse de se faire la guerre pour chercher l'intérêt supérieur, le plus beau et le meilleur pour notre cité – c'est celui de la culture.

Or, hélas, dans ce département, il n'y a pas de vraie image directrice. Les priorités, c'est la diversité, l'accessibilité, l'égalité et le développement durable. Mesdames et Messieurs, quand est-ce qu'on parle de culture dans tout ça? Ce sont des généralités sur lesquelles personne ne peut s'orienter. Or, s'il n'y a pas de cap, pas de gouvernail, c'est le vent et les flots qui dirigent la barque et, puisque la barque va à gauche, elle va toujours à gauche et également, hélas, dans la culture.

Donc, parmi ces diverses options, disons que le travail de M^{me} Marie Barbey-Chappuis, qui est de discipliner les Genevois dans leur ensemble, notamment sur les terrasses, ainsi que de ramener le Conseil administratif à la raison, est un sport en soi. Nous sommes pleins de compassion, de compréhension pour ce travail quasiment herculéen qu'elle mène jour après jour. Elle doit avoir l'énergie, la force et l'inspiration d'une réformatrice comme on en a eu, et le peu qu'elle amène là-dedans (*rires*) l'amènera bientôt, si elle réussit un jour, sur le mur devant lequel nous passons, le Mur des Réformatrices. Ce serait peut-être la première réformatrice et nous en serions fiers.

Une voix. Le Mur des lamentations... (*Rires.*)

M^{me} Florence Kraft-Babel. Oui, c'est ça, c'est plutôt le Mur des lamentations, comme le dit très justement mon collègue.

En attendant, hélas, nous ne pourrions souscrire à cette non-réforme. Il n'y a en effet pas de réforme structurelle dans les départements et au Conseil administratif. Or nous, le Parti libéral-radical, nous sommes un parti réformateur. Nous étions formateurs et réformateurs; nous le restons. Ce budget ne nous convient pas, c'est pourquoi, hélas, nous le refuserons. (*Applaudissements.*)

Le président. Il y a un tour de chauffe... Il reste encore MM. Christo Ivanov, Maxime Provini, Yves Herren, Luc Barthassat, Ahmed Jama, Pascal Altenbach et Matthias Erhardt. Après, si ça vous va, on va quand même passer aux amendements, sinon on va passer... (*Remarques.*) Il n'y a pas de problème, mais qu'on passe aux amendements... Monsieur le conseiller municipal Christo Ivanov, vous avez la parole.

M. Christo Ivanov (UDC). Merci, Monsieur le président de séance. Mesdames et Messieurs les magistrats, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux... (*Brouhaha.*) Si on peut avoir un peu de calme et un peu d'écoute, ce serait vraiment sympa pour les collègues...

Notre collègue Vincent Schaller a dépeint dans son excellent rapport de minorité une situation délicate en Ville de Genève. Je pense que nous avons mangé les belles années et que nous commencerons bientôt à manger notre pain noir... L'Union démocratique du centre s'inquiète en effet de la fuite en avant, année après année, de l'explosion du budget de notre Ville avec des dépenses de plus en plus conséquentes, avec un budget qui approche le 1,3 milliard, avec la création de près

de cent postes de travail, une dette qui va bientôt dépasser les 2 milliards – sans compter les taux d'intérêt qu'il faudra payer et la hausse des prix de l'énergie qu'il faudra assumer –, avec un déficit prévu de 21 milliards mais qui dépassera certainement les 33 milliards... (*Remarques.*) Euh, millions... (*Rires.*) On y arrivera dans quelques années, je vous rassure.

On peut se féliciter de la hausse des impôts des entreprises, qui est la substance fiscale de notre canton, grâce aux grosses fortunes et aux gens qui paient beaucoup d'impôts. Quarante-deux millions de plus que prévu au niveau de l'imposition des personnes morales, c'est énorme. Cela étant, on a une baisse entre 5 et 8 millions de francs pour les personnes physiques. J'aimerais d'ailleurs vous indiquer quelques éléments factuels relativement inquiétants. Il y a un véritable discours anti-entreprises, anti-riches envers ceux qui créent de la richesse dans ce canton, alors j'aimerais rappeler que 36% des contribuables du canton de Genève ne paient pas d'impôts et que plus de 100 000 personnes touchent des subsides de l'assurance-maladie. Cela, c'est quand même grâce à l'imposition des entreprises et à ceux qui paient des impôts dans notre canton.

J'étais très étonné qu'on n'ait pas parlé dans le débat sur les entreprises de certains événements qui vont fortement plomber les finances publiques, si j'ose dire. Je pense au départ de la banque Lombard Odier pour la commune de Bellevue. Je vous rappelle qu'à l'époque le coût du départ de la ville de Genève de la banque Pictet pour s'installer à Carouge s'était monté à 30 millions de francs, donc je pense qu'il va falloir anticiper et faire de nécessaires provisions au départ entre autres de la banque Lombard Odier.

Dans la foulée, je parlerai d'un autogoal puisqu'on est en période de Coupe du monde de football... Le souverain genevois votera bientôt sur l'initiative populaire municipale IN-6 «Genève zéro pub, Libérons nos rues de la publicité commerciale!». Or, si celle-ci devait être acceptée en mars prochain, ce serait 10 millions de francs qu'il faudrait encore trouver au niveau du budget de la Ville de Genève. Un magnifique autogoal en cette période de Coupe du monde, faut-il encore le dire.

L'Union démocratique du centre regrette en outre que le sport soit toujours le parent pauvre de nos budgets. Je le dis souvent, Genève n'est pas le tiers monde du sport mais le quart monde. En effet, le sport est le parent pauvre lorsqu'on voit que la culture touche en gros 300 millions de francs, voire un peu plus, soit le quart du budget. Elle s'est d'ailleurs approprié un certain nombre de subventions avec un arrosage systématique des plus inquiétants. Je vois la magistrate réagir, on verra ça après...

Le président. Continuez...

M. Christo Ivanov. J'ai été perturbé, Monsieur le président... Nous avons, au niveau du sport, avec tout ce que nous devons rattraper, un retard structurel extrêmement important, sans parler des travaux conséquents à la piscine de Varembe pour des raisons de sécurité, ou ceux, demain, à la piscine et à la patinoire des Vernets. Donc il va falloir prévoir dans le futur – c'est impératif – d'investir massivement dans le sport qui vit aujourd'hui grâce au soutien et au travail des bénévoles et des parents. Sans eux, les clubs sportifs ne tourneraient pas.

Beaucoup de clubs ont été très atteints en effet dans leur trésorerie en raison des crises du Covid-19 et certains n'ont pas retrouvé les taux de cotisation antérieurs, ceux de 2019. C'est une situation juste hallucinante, et j'espère que nous arriverons à faire un véritable rattrapage dans les années à venir en matière de sport. Pour toutes les raisons que j'ai indiquées au préalable, l'Union démocratique du centre refusera le budget 2023.

M. Maxime Provini (PLR). Je pense que, sur ce projet de budget, il conviendrait déjà en préambule d'avoir une petite pensée pour les entreprises et tous les entrepreneurs qui sont basés sur le territoire, qui travaillent sur l'ensemble du territoire de la ville de Genève et qui permettent aujourd'hui qu'on débâte de ce budget en amenant 31 millions de francs de recettes fiscales supplémentaires.

M. Gomez nous a indiqué plusieurs fois à quel point la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA) était un échec... Eh bien, aujourd'hui, c'est bien les entreprises et les entrepreneurs de cette ville qu'il faut remercier et à qui il faut penser en acceptant ce budget un peu plus tard. En tout cas vous, vous l'accepterez. (*Applaudissements. Remarque de M. Gomez.*) Une entreprise, Monsieur le magistrat? C'est dire si c'est fragile... C'est bien, ça me permet d'embrayer et de rebondir sur une remarque que vous avez faite tout à l'heure.

Vous avez parlé de la diminution des recettes des personnes physiques en disant que c'était simplement lié à l'effondrement de la Bourse... Je crois, Monsieur le magistrat – vous transmettez, Monsieur le président de séance –, que vous avez tout faux là-dessus et que c'est vraiment faire l'autruche que de ne pas réaliser que les grandes fortunes de notre ville, elles quittent la ville, et qu'elles la quittent à cause d'une politique que vous menez, que vous assumez et sur laquelle il faut juste être réaliste. Au lieu de dire que c'est à cause de la chute de la Bourse, il faut plutôt dire qu'il est probable que la politique menée par la majorité du Conseil administratif de la Ville de Genève incite fortement les grandes fortunes de notre ville à s'en aller. Et on ne peut que les comprendre. (*Applaudissements.*)

Une voix. Bravo, c'est juste. (*Brouhaha.*)

M. Maxime Provini. Tout va bien? Ça va?

Le président. Continuez... continuez...

M. Maxime Provini. Oui, mais on n'a pas de limite de temps, donc je prends mon temps.

Le président. Prenez votre temps, Monsieur le conseiller municipal.

M. Maxime Provini. Maintenant, moi, ce qui me dérange le plus quand on étudie ce budget, c'est la façon dont on l'étudie. Il y a un mot qui revient tout le temps, finalement, c'est la sincérité. Avec le Parti libéral-radical, nous avons d'ailleurs déposé la résolution R-300, qui j'espère ralliera une large majorité de ce plénum et permettra de pouvoir à l'avenir mieux étudier le budget.

(La présidence est reprise par M^{me} Uzma Khamis Vannini, présidente.)

Je ne sais pas ce que vous, chers collègues, vous en pensez, mais aujourd'hui, pour bien comprendre, on nous montre une première colonne «budget 2023» en variation du «budget 2022» – c'est la deuxième colonne – puis une troisième colonne pour les comptes 2021. Or, estimer la pertinence du budget 2023 par rapport à un budget 2022 sur la base de ces trois colonnes sans égard pour les comptes me paraît très compliqué. J'ai beaucoup de doutes sur la pertinence de procéder de cette manière quand je pense à ce qui se passe dans d'autres institutions qui seraient peut-être plutôt privées que publiques. Toujours est-il que je trouve que c'est problématique et c'est pourquoi, quand j'ai étudié le budget, j'ai été très attentif aux comptes et au budget 2021. Ce serait ainsi très utile par la suite qu'on nous montre la colonne «comptes 2021» en variation du budget 2021 pour que l'on puisse se rendre compte à quel point on est proche ou pas de la réalité sur les colonnes budgétaires que l'on nous propose dans le nouveau budget.

Or, aujourd'hui, on n'a pas cette dimension-là. Du coup, quand on m'annonce qu'un poste varie de tant sur une base budgétaire, ça m'intéresse peu en réalité. Ce qui m'intéresse, c'est la réalité, ce qu'on a vraiment dépensé. C'est en ce sens que le Parti libéral-radical estime que ce budget n'est pas sincère. Il n'est pas sincère à plein d'égards. Des charges sont sous-estimées, des revenus sont surestimés...

Je vais vous donner quelques exemples... On a par exemple l'entretien des routes. Madame Perler – vous transmettez, Madame la présidente –, nous sommes très au courant de ce sujet, eh bien, ça fait dix ans qu'on réclame environ 10 millions par année au Canton, n'est-ce pas... On réclame depuis 2007, je crois, chaque année une dizaine de millions... Vingt millions même. Le Canton verse en moyenne 10 millions pour l'entretien des routes mais chaque année figurent 20 millions au titre des revenus de la Ville de Genève. Eh bien, ce sont 10 millions de francs de revenus que vous prenez en plus, grâce auxquels derrière on va permettre d'internaliser des postes, de créer de nouveaux postes, de donner des subventions. Mais tout ça sur des revenus qui sont hypothétiques! Donc, du point de vue de la sincérité budgétaire, on n'est pas sincère. On ne regarde pas la réalité des comptes, on se base sur des revenus hypothétiques qui ne rentrent pas.

J'ai posé une question sur cet entretien des routes lors du débat budgétaire en commission des travaux et des constructions et j'ai eu des réponses lacunaires, même hallucinantes – je vous invite à relire le procès-verbal de cette séance. Je crois que c'était le 28 septembre. Finalement les services de la magistrature et la magistrature elle-même étaient d'accord avec nous: cet argent ne rentrera pas, mais chaque année ils le réclament. C'est bien. Depuis 2007 on réclame ces sous, on ne les a pas, mais derrière on compte dessus pour verser de nouvelles subventions, pour internaliser de nouveaux postes. Imaginez faire les choses de cette manière dans le privé! Je pense qu'au bout d'une année vous seriez virés pour incompétence professionnelle.

C'est le même cas de figure avec les amendes, vous pouvez de nouveau aller regarder... Chaque année on budgétise 20 millions de revenus au titre des amendes. Soit. Et qu'est-ce qu'ils disent, les comptes? Regardez 2020, 2021 ou même 2019, il n'y a jamais 20 millions de rentrées pour les amendes. De nouveau, on gonfle les revenus, et ça permet de légitimer la création de nouveaux postes.

Ce n'est pas que j'aie un problème spécifique avec la création de nouveaux postes. Si on a les moyens de les financer, il n'y a pas de souci. Mais là, c'est un peu du maquillage et, sous cet angle-là, ce budget n'est malheureusement pas sincère. C'est une parmi les nombreuses raisons qui invitent évidemment le Parti libéral-radical à refuser ce projet.

Au Parti libéral-radical, nous estimons aussi que, quand on présente un budget, il faut faire des choix. Dans un moment où c'est difficile, il faut savoir dire quelle est la priorité. Moi je vous invite à me dire aujourd'hui quelle est la priorité du Conseil administratif, car j'ai l'impression que même entre eux ils ne sont pas d'accord sur la priorité. Chacun y va de ses petites demandes... Et on le voit! D'un coup les prévisions fiscales sont meilleures, paf, tous les départements disent: «Ça tombe bien, il me manquait justement quelque chose.»

Une voix. C'est open bar.

M. Maxime Provini. C'est open bar, exactement... De nouveau, cela démontre que chacun veut tout faire. Et c'est très bien de vouloir tout faire; la Ville de Genève a tellement de besoins dans tous les domaines. Mais au moment de présenter un budget qui, selon moi et le Parti libéral-radical, devrait avant tout être fait sous l'angle de la sincérité et du respect envers les contribuables et les entreprises qui vous permettent de présenter un tel budget aujourd'hui, on se doit de faire des choix. On ne peut pas pratiquer un arrosage comme vous le faites aujourd'hui.

Moi je vois des lignes qui parlent de municipalisation et de création de nouveaux postes... Finalement vous vous basez sur des prévisions fiscales pour créer des nouveaux postes. Mais on ne peut pas déceintement... Comment voulez-vous garantir ça? Enfin je ne vois pas comment vous pouvez être droits dans vos bottes en vous disant qu'on va créer X nouveaux postes étant donné que les prévisions s'annoncent excellentes... Mais, pour l'année prochaine, Monsieur Gomez – vous transmettez, Madame la présidente –, quelles sont les prévisions? Vous n'en avez finalement aucune idée, c'est normal. (*Remarque de M. Gomez.*) Pour l'année 2024, si vous préférez, pour le prochain budget. Gouverner c'est prévoir, je ne vous apprend rien, j'imagine, mais là, je n'ai pas l'impression qu'on soit en train de prévoir. Vous êtes dans l'émotionnel, dans le «il faut absolument qu'on puisse couvrir tout ce qu'on veut faire». Chacun y va de sa petite politique, c'est vraiment regrettable.

Je reviendrai plus tard avec le Parti libéral-radical puisqu'il y a évidemment plein d'amendements sur lesquels on va pouvoir discuter, en particulier, je l'espère, celui sur l'indexation. (*Ndlr: l'amendement sur la suppression de l'indexation complémentaire de 0,8% de l'échelle des traitements en Ville de Genève.*) Je compte avec le Parti libéral-radical sur la raisonnable de ce Conseil municipal pour revoir l'indexation à la baisse afin de redonner un peu de pouvoir d'achat, non pas uniquement au personnel de la Ville de Genève mais à l'ensemble de ses habitants. J'en ai fini, Madame la présidente.

M. Yves Herren (HP). Ce budget... Eh bien, il est intéressant. On va commencer par la dette. Elle est intéressante, la dette parce qu'elle n'est pas très prononcée. On ne parle pas beaucoup de cette dette, en fait. En réalité, on se rend compte qu'elle est à peu près de 1,2 fois l'exercice annuel. Alors c'est inconscient... En même temps, quand il s'agit d'une entrepreneuse et de son mari, employé, qui achètent un logement à 900 000 francs avec des revenus de 250 000 francs, ils s'endettent de trois fois l'exercice annuel. Là, ça devient ambitieux! Donc on n'a pas tellement de clé de lecture pour déterminer ce qui est ambitieux et ce qui est irresponsable. Ce n'est pas si grave que ça finalement.

Ensuite le résultat... C'est vrai que des recettes supplémentaires découvertes un peu au pied du sapin sont immédiatement perçues comme négatives. En réalité, ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas des besoins.

Pour revenir à ce que M. Provinci disait tout à l'heure, effectivement, ça serait bien d'avoir des outils convenables, notamment sa petite résolution R-290, histoire d'avoir des comptes intermédiaires au 30 juin. Ça aiderait passablement la lecture de ces budgets puisque là, franchement, on nous soumet un projet de budget 2023 par rapport à un budget 2022 et à des comptes 2021. Effectivement, une colonne «budget 2021» nous aiderait à comprendre la pente que ça prend.

Ça ne veut pas dire que les besoins et les services à la population n'augmentent pas. Il y en a plein. Mais il s'agirait aussi de savoir comment on les évalue. Est-ce qu'il y a des besoins supplémentaires? Est-ce qu'il y aurait des besoins en moins? Il doit quand même y avoir à un moment donné des besoins en moins, des habitudes qui changent, des choses qui font que le service à la population se fait différemment de sorte que l'on peut déplacer des membres du personnel d'un endroit à un autre. C'est possible pour autant que les compétences et le job soient relativement similaires.

Ensuite, tout le travail qui se fait est relativement bon, il ne faut pas que critiquer non plus. Tout ce qui est mobilités douces... Vous pouvez demander à quelqu'un qui ne serait pas venu à Genève depuis deux ans, il verra que du chemin a été fait en termes de pistes cyclables et d'un tas d'autres choses – c'est une évidence.

Sur le plan des onglets de la transition énergétique, on voit bien que le plan climat et les postes de «stratégie climat» sont d'importance, mais après, c'est quoi la stratégie? Sur le photovoltaïque par exemple, je ne sais pas où est dans les postes prévus ce qui pourrait s'appeler un chef de projet «photovoltaïques». Je ne sais pas s'il se trouve dans le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM) ou dans celui des finances, de l'environnement et du logement. A moins que ce soit le nouveau poste d'ingénieur-e spécialisé-e en énergies systèmes numériques au Service de l'énergie? C'est peut-être ça, le chef de projet «photovoltaïques». Il y a deux ou trois choses qui se ressemblent; ça pourrait mériter un poste dédié.

Car en effet, quand on reprend la question des énergies renouvelables en Ville de Genève, vous pouvez le voir sur son site, la Ville produit de l'électricité renouvelable et locale. Depuis 2020 la commune a construit 19 centrales photovoltaïques. Dix-neuf centrales photovoltaïques, ça a l'air énorme... Elles fournissent une production annuelle d'électricité de 584 000 KW. C'est l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 165 ménages. Bon... 2000, 2022, 2023, ça fait vingt-deux ans, il y a 19 centrales photovoltaïques et ça contribue actuellement à donner de l'électricité à 165 ménages. Je ne sais pas combien il y a de

ménages en ville de Genève, mais disons qu'il y en a cinquante mille... On est quand même encore en train de balbutier. Alors il semblerait que ça va changer, on s'en réjouit. Ça, c'était pour l'onglet photovoltaïques.

Ensuite, j'aime bien ne pas faire comme tout le monde... Je n'ai pas de problème avec la municipalisation des crèches. Je ne vois pas où est le problème, contrairement à certains. Ça semble être plutôt une bonne idée. Intégrer plusieurs dizaines de collaborateurs au Service de la petite enfance, c'est un peu l'idée qu'on peut avoir de ce qu'est une tâche régaliennne. (*Remarque.*) Mille cinq cents postes? Là, on parle de 50 postes. On n'en est pas encore à mille cinq cent, Madame.

Comme l'a rappelé M^{me} Ojalvo lors de notre dernière séance, oui c'est à la collectivité publique de s'occuper de ça au même titre que ce que fait le Département de l'instruction publique au niveau cantonal avec l'enseignement supérieur. En quelque sorte le travail en crèche, c'est un peu beaucoup le début d'une forme d'enseignement, on ne peut pas le nier. On ne doit pas avoir peur de cette municipalisation. Elle se fait par étapes pour en monitorer aussi ses conséquences financières. On pourra voir après si le ratio municipalisation/coût/efficacité/nombre de places est conforme au fil du temps à ce qu'on en attend ou pas et vérifier l'efficacité de cette réforme.

Je continue le petit tour d'horizon... La culture, c'est 22% du budget de la Ville de Genève. C'est beaucoup, il y a une offre pléthorique et plein de choses très bien. Il y a le nouveau projet porté par M. Apothéloz et M. Kanaan qui tend à faire en sorte que le Canton prenne en charge une partie des coûts culturels municipaux. On peut se réjouir de cette initiative populaire cantonale IN 167 «Pour une politique culturelle cohérente à Genève» qui a mis un certain temps à se finaliser en projet de loi. Rééquilibrer les charges liées à la culture entre Ville et Canton, on ne peut pas nier que ça ait une vraie utilité.

Eh bien, écoutez, j'en arrive à la fin de mes petites considérations.

Une voix. Bravo!

M. Luc Barthassat (HP). Mesdames et Messieurs, chers collègues, je ne veux pas revenir sur tout ce qui a été dit depuis ce matin. Je vais essayer de ne pas trop entrer dans les détails, car certains l'ont déjà fait ce matin, entre autres notre ami du Mouvement citoyens genevois qui a survolé passablement de dossiers, mais aussi M. Schaller qui a, je crois, bien résumé la situation. La grande question, c'est plutôt de savoir de quelle manière on fait et on aborde ces budgets. Après tout, que faisons-nous exactement de nos impôts? Eh bien, ce n'est pas en

regardant les chiffres qu'on peut répondre à cette question. Ce qui m'intéresse surtout, c'est la manière de travailler au sein de cette Ville de Genève.

Le sujet qui est symptomatique de tout ce qui se passe dans la manière de gérer les fonds en Ville de Genève, c'est bien la municipalisation des crèches. Je l'ai dit lors du dernier débat, c'est un non-sens total qui montre bien à quel point on peut augmenter les charges de certains budgets de fonctionnements tout en n'amenant rien du tout – c'est le côté un peu choquant. Quand on voit qu'on engage des ingénieurs ou qu'on veut engager des nouveaux jardiniers – j'en passe et des meilleurs –, ce qui m'interroge, puisque certains ont parlé aussi des PME, ces PME qui ramènent de l'argent gagné souvent intelligemment pour pouvoir résorber leurs charges et avancer de leur côté, c'est que le Conseil administratif nous propose de dépenser d'une manière qui n'est pas tout à fait intelligente. C'est un peu la folie des grandeurs. Je ne veux pas comparer M. Gomez à M. de Funès... (*Remarque.*) M^{me} Kitsos, je ne l'ai pas comparée à M^{me} Alice Sapritch non plus, donc voilà... Mais c'est une folie des grandeurs, une espèce de folie où on manque de pragmatisme et d'un peu de bon sens. C'est surtout cette manière de travailler en partenariat public alors qu'on pourrait le faire avec ces PME dont on parle tant.

C'est vrai que vous avez d'un côté la raison qui essaie de vous ramener à la raison – les milieux de la droite –, de l'autre, vous avez une déraison, les milieux de la gauche. Étonnamment on vous a peu entendus, Mesdames et Messieurs, défendre des choses indéfendables – et je vous comprends bien – face à un Conseil administratif qui représente presque aujourd'hui la dérision qui va nous arriver dessus.

Encore une fois, quand on voit ce budget et une Ville qui démontre qu'elle coûte de plus en plus cher en rendant de moins en moins service, on a vraiment une synthèse à avoir. Comment est-ce qu'on arrive à augmenter ces charges sans rendre plus de services à la population, voire à en rendre encore beaucoup moins puisque les choses vont coûter beaucoup plus cher? C'est sur cette réflexion-là qu'il faut se questionner quand on voit la façon dont le Conseil administratif agit. Il nous présente ce budget qui est une fois de plus déficitaire avec des augmentations de postes qui ne sont pas nécessaires et ne veut pas travailler en partenariat public avec des entités comme les fondations, ou en partenariat public-privé avec les entreprises privées. Pour les postes d'ingénieurs, de jardiniers, encore une fois, on pourrait le faire.

Prenez des exemples dans certaines communes ou dans certaines villes – et certains ont prouvé que ce n'était pas de bons exemples – mais prenez les exemples de communes qui ont déjà fait le pas de travailler de façon beaucoup plus rapprochée avec les entreprises locales en détaillant la manière d'intervenir dans le cahier des charges. Si je prends l'exemple de ma commune d'origine,

Bardonnex, depuis qu'ils travaillent avec le privé, non seulement ils ne dépendent plus en bâtiment ou en personnel mais ils se sont rendu compte que les entreprises intervenaient beaucoup plus rapidement que les employés municipaux.

Vous voyez qu'il y a quand même des pistes de réflexion. Je sais bien que cette réflexion n'est pas toujours la vôtre. Je ne vous demande pas de changer d'habitude. Vous n'avez même pas eu l'habitude de travailler avec ce genre de personnes parce que vous ne venez pas de ces milieux, vous n'en n'avez pas l'habitude. Cela étant, au lieu de dire que les milieux patronaux et les vilains patrons volent et profitent du monde, rapprochez-vous plutôt d'eux, travaillez avec eux. Après, vous avez de toute façon assez de fonctionnaires pour aller vérifier et surveiller tout ça. Alors c'est vrai que, de trois à quatre heures par jour, ils vont peut-être une fois travailler les huit heures, mais comme ça on économisera tous de l'argent et du temps.

Par rapport à ce budget, j'attends de voir ce qui sera précisé et expliqué pendant cette fin de journée, voire durant la soirée entière. Cela étant, c'est vrai que ça ne donne pas très envie de l'accepter en raison du déficit et surtout de la manière d'opérer, d'un manque de réflexion et, encore une fois, de pragmatisme et de bon sens.

M. Sormanni a parlé tout à l'heure de toutes ces personnes sans abri, de toutes ces personnes qui arrivent dans la précarité. Je vous rappelle que 16% des plus de 65 ans sont au seuil de la précarité à Genève. Donc économisez un peu sur le fonctionnement et redistribuez un peu plus à ces gens-là. Là peut-être qu'on sera d'accord de voter un certain déficit, mais pas seulement pour nos pauvres réfugiés venant d'Ukraine, aussi pour les personnes qui vivent ici et qui en dépendent. Il n'y a pas trois jours, à 21 h, on nous a mis dehors une dame de 82 ans, soi-disant qu'elle avait fait ses huit jours dans un abri en sous-sol au milieu de bonshommes... Heureusement que ce sont des gens venant de certains pays où on respecte encore les personnes âgées. Mais il y a quand même un problème à Genève par rapport à ça et c'est quelqu'un de la droite modérée qui vous le dit. Donc occupez-vous des choses qui sont vraiment primordiales sur le terrain et rendez service à cette population parce qu'aujourd'hui on est en train de les oublier à tous les niveaux.

(La présidence est momentanément assurée par M. Pierre de Boccard, premier vice-président.)

Le président. Je vous prie d'applaudir à la tribune notre ancien conseiller municipal et député, Souheil Sayegh. *(Applaudissements.)* Je passe la parole au conseiller municipal Ahmed Jama. *(Fifres et tambours au-dehors pour la Fête de l'Escalade.)*

M. Ahmed Jama (S). Merci, Monsieur le président. Le Parti socialiste tient tout d'abord à remercier toutes les personnes impliquées dans l'élaboration du budget, à savoir l'ensemble des services de la Ville de Genève et plus particulièrement les services du département des finances, de l'environnement et du logement et le Conseil administratif.

La mouture proposée à la suite des arbitrages d'octobre nous semblait déjà très bonne. Plusieurs projets importants demandés par la population répondaient à un vrai besoin: le développement des correspondantes et correspondants de nuit, le renforcement des équipes des travailleurs sociaux hors murs, le soutien au monde culturel, qui a fortement été touché par la crise sociale et sanitaire, la poursuite du développement des places de crèche tout en concrétisant la première phase de la refonte de la gouvernance, ainsi que le renforcement du Fonds climat. De plus, la Ville de Genève honore ses engagements contractuels en assurant les mécanismes salariaux et l'indexation, un élément qui est très important aux yeux du Parti socialiste.

Nous le voyons, ce budget est historique car il scelle des réformes attendues et nécessaires. Il inclut aussi le résultat de discussions politiques intercommunales notamment sur la prise en charge partagée du sans-abrisme. Le travail réalisé par le Conseil administratif est à souligner. Il convient aussi de noter que ce budget permet d'avancer plus rapidement que planifié vers le retour à l'équilibre.

(La présidence est reprise par M^{me} Uzma Khamis Vannini, présidente.)

Cela étant, nous l'avons vu avec les derniers exercices budgétaires, les comptes, au final, sont très souvent bien meilleurs. Il est donc probable qu'un résultat positif se dégage à la fin de l'exercice en raison surtout des correctifs fiscaux, lesquels, à ce jour, ne sont toujours pas inclus dans le projet de budget. Il s'agit d'un élément que le Parti socialiste souhaite voir rectifier dans les futurs budgets. Car n'oublions pas en effet de mentionner que des efforts ont été consentis notamment en coupant dans les lignes 31 de l'ensemble des départements. *(Ndlr: Biens, services et autres charges d'exploitation.)* Ces coupes ne sont pas indolores étant donné que sont inclus dans ces lignes le nettoyage et l'entretien des bâtiments, différents mandats d'accompagnement, divers frais de sécurité, les locations, l'achat de fournitures ou le paiement de l'eau et de l'électricité, des éléments qui sont donc nécessaires au bon fonctionnement de l'administration. En incluant les correctifs, nous aurions pu nous prémunir de ces coupes.

A ce sujet, un bon nombre des amendements proposés par la commission des finances demandent de compenser certaines propositions par des économies sur les lignes 31. Le Conseil administratif a décidé de les reprendre à son

compte, ce qui est une très bonne chose. En outre, l'exécutif a décidé de renforcer l'engagement en faveur de la jeunesse, de la culture et également du Fonds climat. Ces éléments réjouissent le Parti socialiste. Il est aujourd'hui plus qu'hier encore nécessaire de s'engager pour une transition écologique, laquelle cependant ne peut se concevoir sans l'axe social, sans quoi les mesures que nous pourrions prendre seront rejetées par la population surtout si elles impactent les classes populaires. Le Parti socialiste refusera les amendements de la droite étant donné que la droite ne voterait pas le budget même si ses amendements étaient acceptés. (*Brouhaha.*)

Je terminerai par rappeler l'importance de l'action en faveur de la population. C'est la nécessité de répondre au besoin de la population qui doit guider nos actions. Aujourd'hui, le budget présenté permet de répondre à cette obligation. Aujourd'hui le budget est bon, c'est pourquoi je ne vais pas m'étendre. J'espère que les débats que nous mènerons seront basés sur des faits, sur le débat d'idées et en aucune façon sur des attaques personnelles car, plus encore au Conseil municipal de la Ville de Genève qui est retransmis en direct sur Léman Bleu, c'est l'image des institutions politiques qui se joue lors de nos discussions. Soyons respectueuses et respectueux des autres et ne nous égarons pas dans un spectacle politique désastreux. Pour toutes les raisons évoquées, le Parti socialiste votera en faveur du budget tel qu'il nous est soumis aujourd'hui par le Conseil administratif.

Une voix. Bravo! (*Applaudissements.*)

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M. Pascal Altenbach, pour l'Union démocratique du centre.

M. Pascal Altenbach (UDC). Merci, Madame la présidente. Le budget de notre ville continue de grandir. De nouvelles personnes sont engagées sans véritable justification, comme on l'a déjà vu en décembre 2021, l'année dernière, et ça continue encore cette année dans le cadre du budget 2023 qui nous est présenté.

L'Union démocratique du centre a précisé tout à l'heure le poids, le coût en millions de francs que représente le recrutement d'un fonctionnaire. Nous avons déjà des fonctionnaires de qualité mais il est crucial d'organiser leurs tâches avec précision et d'éviter d'en engager plus que nécessaire. Au département de la culture et de la transition numérique (DCTN), il y a déjà beaucoup trop de fonctionnaires; en engager davantage est inutile. (*Fifres et tambours au-dehors.*) Il faut donc analyser mieux l'organisation interne et la répartition des tâches.

On a vu que des efforts budgétaires très importants avaient été consentis au DCTN pendant la période de pandémie. En analysant ce projet de budget 2023, on s'aperçoit une nouvelle fois que le département le plus dépensier est celui de la culture. Si on se réfère aux chiffres d'une année normale, par exemple 2019, publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS) concernant les dix plus grandes villes de Suisse, on découvre que c'est Genève qui a dépensé le plus avec 312 millions de francs, suivie de Zurich – avec 219 millions – et de Bâle – 193 millions.

Si l'on se réfère à la dépense par habitant, on voit que les dépenses culturelles les plus élevées sont à Genève – 1537 francs. C'est loin devant Bâle qui a dépensé 1115 francs, loin devant Lausanne avec 566 francs, et Zurich – 525 francs. Donc Genève dépense trois fois plus par habitant que Lausanne, autre ville romande. Genève dépense 1537 francs par citoyen, ce qui représente 3774 francs pour les couples et 6148 francs pour une famille de quatre personnes. Au total, en Suisse, les pouvoirs publics – Confédération, Cantons, communes – dépensent par habitant 346 francs mais Genève en dépense 1537, soit 4,5 fois la moyenne nationale. On est donc en présence de sommes colossales; c'est l'argent des contribuables qui est dépensé pour la culture.

Dans les différentes institutions de la Ville, on avait déjà pu noter des dysfonctionnements en 2021. Il y a eu en 2021 un audit sur la gestion du Grand Théâtre, et la Cour des comptes avait noté des soucis de gouvernance entre l'Etat, la Ville de Genève et la Fondation du Grand Théâtre. La Ville de Genève peut proposer par exemple des spectacles de troupes extérieures, les soirs où la salle est inoccupée, ce qui représenterait un apport d'argent, mais les requérants, qui sont prêts à payer pour la location de ladite salle, sont souvent déboutés sans raison.

En 2021, il y a eu des problèmes au niveau de l'organisation de la Bibliothèque de Genève ainsi qu'au Musée d'art et d'histoire, où il y a eu des problèmes de gouvernance. Une centaine de personnalités avaient demandé la révocation du directeur du musée et, cette année, il y a eu au DCTN, où il y a près de 1300 collaborateurs, la démission inattendue de la cheffe du Service culturel de la Ville de Genève. De grands chantiers concernent actuellement ce département et le Service culturel, dont le futur transfert de certaines compétences de la Ville de Genève à l'Etat de Genève.

L'Union démocratique du centre a déposé un certain nombre d'amendements qui nous allons pouvoir étudier cet après-midi. Il faut dépoussiérer ces bureaux et contrôler certains fonctionnaires en charge de responsabilités, mais il faut surtout veiller à ce que l'argent de nos concitoyens soit bien employé, eu égard aux manquements survenus encore dans un passé récent et peut-être aussi aux rêves de certains directeurs qui prennent leurs désirs pour des réalités.

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Et enfin, pour le groupe des Vertes et des Verts, Monsieur Matthias Erhardt, vous avez la parole.

M. Matthias Erhardt (Ve). Merci, Madame la présidente. C'est la première fois que mon discours est accompagné de fanfares... (*Fifres et tambours de l'Escalade dehors.*) Je trouve ça plus qu'adéquat. Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

Madame la présidente, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, on parle aujourd'hui du projet de budget 2023, et je peux vous dire que, pour les Vertes et les Verts, c'est globalement un bon budget. C'est un bon budget parce qu'il tient compte des priorités que le Conseil administratif, que nous soutenons, s'est fixées en début de législature. Il y a trois priorités qui ont été exprimées dès le dépôt du premier projet de budget: le retour à l'équilibre, répondre à l'urgence climatique et répondre à l'urgence sociale. Il est clair que de vouloir répondre à ces trois impératifs, c'est un travail d'équilibrisme qui peut parfois donner l'impression qu'il y a une sorte de contradiction parce que ce n'est pas toujours possible de prendre une mesure qui réponde aux trois besoins.

Le résultat de cet effort du Conseil administratif, qui a été prolongé par la suite par la commission des finances, est bien sûr un compromis mais c'est un assez bon compromis. Ce budget, pour nous, répond à l'urgence climatique parce qu'il crée au DACM les postes dont on a besoin pour avancer les projets de rénovation et les projets d'aménagement de notre ville, donc pour adapter notre ville et la rendre résiliente au changement climatique, ainsi que les postes qui nous permettent de gérer la crise énergétique.

Il crée en outre au Service des espaces verts (SEVE) les postes qui nous permettent de végétaliser la ville. Vous dites vous-mêmes tout le temps qu'il faut végétaliser la ville de Genève. Vous avez déposé à la dernière séance plénière deux projets de délibération, les PRD-314 et PRD-315, pour végétaliser la place des Nations et d'autres places mais, en même temps, vous ne soutenez pas la création des postes nécessaires au sein du SEVE pour faire avancer cette végétalisation.

Ensuite, ce projet de budget prévoit une augmentation assez importante du Fonds climat. Cette augmentation de la ligne climat et de certaines subventions nominatives nous permettra d'aller vers une alimentation plus durable et une agriculture urbaine, deux priorités que nous défendons depuis longtemps.

Dans le contexte de la durabilité, il faudrait bien sûr aussi parler de la lutte contre toutes les formes de discrimination, ce qui est également une priorité du Conseil administratif. Les politiques sont aussi renforcées à ce niveau-là.

Il y a un renforcement de la politique sociale de proximité et nous commencerons l'année prochaine la municipalisation par étapes des crèches. C'est également une politique du Conseil administratif que les Verts et les Vertes soutiennent. Nous nous réjouissons par ailleurs que les derniers arbitrages aient permis de porter les subventions pour la solidarité internationale au niveau consenti par la Suisse, à savoir à 0,7% du budget annuel.

Nous nous félicitons bien sûr de l'indexation de 2,8% des salaires, ce qui permet de maintenir le pouvoir d'achat des collaborateurs et collaboratrices de la Ville de Genève. Nous sommes contents que les mécanismes salariaux aient pu être intégrés dans ce budget. Les mesures sociales de ce budget sont donc tout à fait équilibrées. L'ambition du Conseil administratif, que les Vertes et les Verts soutiennent, est bien sûr de ne laisser personne au bord de la route.

Enfin, c'est un projet de budget qui poursuit le chemin vers le retour à l'équilibre. Le projet de budget est en effet dans la cible pour le chemin du retour à l'équilibre qui a été fixé en début de législature par le Conseil administratif. Pour nous, ce retour à l'équilibre est important mais il n'est pas important, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, pour pouvoir baisser les impôts. D'ailleurs, à ce propos, M. Ivanov s'inquiétait pour les recettes de la Ville de Genève en raison de l'initiative «Zéro pub»; il parlait, lui, de 10 millions de manque à gagner alors qu'en réalité on est plutôt dans les 4 millions. Mais en même temps son parti soutient l'initiative populaire cantonale IN 187 «J'y vis, j'y paie!», qui coûterait 50 millions à la Ville de Genève ainsi que l'initiative pour l'abolition de la taxe professionnelle qui coûterait, elle, 110 millions de francs à la Ville de Genève. Donc cette hypocrisie-là, franchement, je la trouve un peu compliquée à digérer.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, pour nous, la priorité en termes de retour à l'équilibre, c'est de nous rendre résilients vis-à-vis de l'avenir. On vous tient le même discours à chaque fois que l'on prend la parole... Les limites planétaires, la nécessité de répondre au changement climatique, le respect des engagements internationaux de la Suisse de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré vont ralentir le moteur économique, ce qui fera baisser les recettes. C'est la raison pour laquelle nous devons dès à présent rendre notre budget résilient pour un futur qui se fera dans une sobriété libératrice.

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. Monsieur Christo Ivanov, vous avez à nouveau demandé la parole pour l'Union démocratique du centre?

M. Christo Ivanov (UDC). Oui, merci, Madame la présidente. Je voulais, chers collègues, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, répondre à M. Erhardt. J'aimerais juste lui rappeler que l'initiative «J'y vis, j'y paie» a été lancée par les jeunes de l'Union démocratique du centre, du Parti libéral-radical, du Centre et des Vert'libéraux et qu'elle a abouti. Soyez de bons démocrates, le peuple votera. Je vous rappelle que le principe d'un contre-projet a été accepté. Il est à l'étude en ce moment en Commission fiscale du Grand Conseil avec l'objectif d'avoir une neutralité fiscale. Vous pouvez être rassurés, chers collègues, qu'il y aura une neutralité et que la réforme sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) qui est prévue par l'Organisation de coopération et de développement économiques sera intégrée dans cette réforme-ci qui verra vraisemblablement une augmentation de la fiscalité des super-entreprises, si j'ose dire, celles qui paient plus de 750 millions de francs d'impôts. Par conséquent, ne vous inquiétez pas pour cette problématique.

La présidente. Je vous remercie, Monsieur le conseiller municipal. (*Brouhaha.*) Je pense que nous sommes là pour parler du budget, enfin, moi j'étais là pour ça, donc si nous pouvions maintenant commencer effectivement le deuxième débat...

Je rappelle que nous descendrons rejoindre à 16 h pile les personnes et les habitants de la ville qui nous attendent en bas pour la marmite. Donc à 15 h 57, 58, je clorai les débats là où ils en seront.

Nous allons entamer le deuxième débat...

Je vous rappelle qu'un tableau récapitulatif rédigé par la Direction des finances que nous remercions et qui inclut tous vos amendements et ceux du Conseil administratif vous a été transmis. Il vous a également été envoyé dans sa version PDF par courriel.

Nous commencerons donc par les amendements du Conseil administratif. Je donne la parole à M. Gomez, s'il souhaite dire quelque chose sur l'ensemble des amendements, puis nous prendrons les amendements amendement par amendement.

Deuxième débat

(Ndlr: le Conseil municipal travaille sur la base du document intitulé «Projet de budget 2023 amendé par le Conseil administratif et la commission des finances – Projet de budget détaillé».)

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

*Page 6, Service 2001, Direction du département,
politique publique 02, Services généraux,
groupe de comptes 36, Charges de transfert (association Topos, Subventions).*

La présidente. Le premier amendement émane du Conseil administratif et demande le rétablissement de la subvention à l'association Topos, d'un montant de 20 000 francs. Vous n'avez pas de commentaire? Monsieur Sami... Vous n'étiez pas prêts à ce qu'on commence le budget... On est allé trop vite... Madame Frédérique Perler...

M^{me} Frédérique Perler, conseillère administrative. Merci, Madame la présidente. Il s'agit sur cet amendement de rétablir une très modeste subvention pour l'association Topos. C'était une proposition du Conseil administratif et, hélas, par méconnaissance de ce Conseil municipal sur le sens de cette subvention, elle a purement et simplement été biffée par la commission des finances.

J'aimerais quand même rappeler deux ou trois éléments à ce sujet. Cette association Topos est une émanation de la Maison de quartier des Acacias. Vous connaissez toutes et tous la situation du quartier des Acacias, il est très demandeur de pouvoir avoir beaucoup plus de cohésion, entre autres à travers sa maison de quartier.

Cette association Topos a été créée dans le but de participer très activement au processus de concertation – et personne ici n'osera contester les demandes de concertation de la part des habitants – pour la mise en œuvre du périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui, je vous le rappelle, est un espace qui va se construire sur ces trente prochaines années. Donc cette association veut participer au processus de concertation jusqu'à son terme et souhaite s'engager dans l'urbanisation future des quartiers concernés. Elle est composée des futurs habitants et travaille à la mise en place de différents aménagements, que ce soit de végétalisation ou d'infrastructures publiques, en concertation avec les pouvoirs publics.

J'aimerais insister sur le fait que cette association mène un travail citoyen très engagé. C'est une véritable plus-value sociale dans la conception de l'urbanisation

de cet espace et en particulier aux Acacias puisque nous commençons par les Acacias. C'est par exemple favoriser la cohésion entre les habitants actuels et futurs du quartier, c'est permettre aux habitants et aux usagers d'être les acteurs de leur quartier, c'est renforcer les dynamiques locales, c'est développer le sentiment d'appartenance à la collectivité. Dans le périmètre PAV, il n'y a pas de logements, tout est à construire, tout est en devenir. Il est donc essentiel que cette association puisse accompagner cette urbanisation sous l'angle du vivre-ensemble, du social.

Je vous rappelle aussi, enfin je vous informe peut-être que le Département du territoire, qui pilote le projet PAV, est entré en matière sur une demande de subvention de cette association Topos pour 2023 afin que le projet d'accompagnement citoyen puisse démarrer dans le contexte des plans localisés de quartier qui devront prochainement être approuvés par la population, en particulier Acacias I. Je vous remercie de bien vouloir accepter cet amendement du Conseil administratif. Merci de votre attention.

(Ndlr: le vote n'a pas fonctionné, il est relancé.)

La présidente. Avant de relancer le vote, j'en profite pour saluer à la tribune notre ancienne collègue, M^{me} Sandrine Burger, que je vous remercie de bien vouloir applaudir si vous en avez envie. *(Applaudissements.)*

Mis aux voix, l'amendement 1 est accepté par 42 oui contre 32 non.

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité.

*Page 7, Service 2403, Service de l'énergie,
politique publique 02, Services généraux,
groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.*

La présidente. Je passe à l'amendement 2 du Conseil administratif, qui demande une augmentation de 620 000 francs pour couvrir les nouvelles charges exceptionnelles de l'Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL), soit une diminution budgétaire de 620 000 francs. La parole est à M^{me} Frédérique Perler.

M^{me} Frédérique Perler, conseillère administrative. Merci, Madame la présidente. J'aimerais vous donner un certain nombre d'éléments par rapport à cet amendement du Conseil administratif. Pour rappel, le 24 août dernier, le Conseil

administratif avait décidé de mettre en place la task force OSTRAL et d'engager une mobilisation urgente de l'ensemble de l'administration afin que la Ville de Genève soit prête avant l'hiver à faire face à d'éventuels enclenchements par la Confédération des niveaux OSTRAL si des situations de pénurie devaient se réaliser. Nous étions alors dans un processus de totale incertitude, sinon que nous pouvions faire face à des risques très graves.

Cette task force Energie a fait un bilan de ce travail pour les quatre niveaux d'OSTRAL; il a été communiqué au Conseil administratif lors de la séance du 7 décembre dernier. Peut-être n'ignorez-vous pas que le risque le plus grave, c'est le niveau 4. En parallèle, la Ville de Genève a dû effectuer un inventaire a priori exhaustif de situations critiques à traiter en cas de coupure d'électricité, et se donner les moyens d'être en mesure, pendant environ six semaines, de garantir l'alimentation électrique de plus haute criticité de la Ville de Genève, notamment la sécurité des personnes, la sécurité des biens, les infrastructures, les systèmes de communication ou les objets de très grande valeur.

Nous sommes accompagnés par un bureau spécialisé dans ces démarches. Il a fallu prévoir des variantes d'affectation des groupes électrogènes de secours, comme d'autres communes et le Canton du reste, et optimiser tout cela en tenant compte de la diminution du risque de pénurie au fur et à mesure des annonces du Conseil fédéral. Cela a permis de contenir et de diminuer les coûts, tout en augmentant et en affinant le nombre de solutions de secours définitives. Cela a été validé par le Conseil administratif le 7 décembre pour le montant qui fait l'objet de ce deuxième amendement. Je vous cite quand même quelques sites qui doivent être sécurisés pendant la période hivernale jusqu'en avril 2023. Nous avons le crématoire, le site de Jargonnant de la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC), les Vernets, la Voirie, la piscine ou la patinoire.

Ce qui a été décidé – j'étais venue exprès pour en parler auprès de la commission des finances – c'est que tout ce qui peut relever de l'achat de groupes électrogènes fera partie d'une proposition d'investissement du Conseil administratif dite OSTRAL. Néanmoins, pour certains groupes électrogènes que nous louons, cela fera partie du budget de fonctionnement. Il y a donc l'allocation, les heures de fonctionnement et les honoraires des mandataires puisqu'il faut payer des travaux d'installations électriques pour ces sites. Et puis, il y a aussi les coupures probables liées à l'affinage de l'éclairage de la part des Services industriels de Genève, qui ne travaillent pas gratuitement.

Tout cela a exigé des différentes directions des cinq départements un énorme investissement pour arriver à affiner cette question et pour éviter des très mauvaises surprises pendant cet hiver et les hivers prochains. Une crise énergétique de grande ampleur est peut-être en effet à venir, le Conseil fédéral nous parlant aussi des crises pour les prochaines années. C'est une situation inédite depuis le

choc pétrolier dans les années 1970. Je tiens donc ici à remercier en particulier tous les membres de l'administration qui ont su se mobiliser en urgence pour arriver à contenir et à bien définir les dépenses liées à cette stratégie OSTRAL. Je vous remercie de votre attention et de bien vouloir accepter cet amendement.

Mis aux voix, l'amendement 2 est accepté par 54 oui contre 19 non.

Département de la culture et de la transition numérique.

*Page 10, Services 3XXX, politique publique XX,
groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.*

Département de la culture et de la transition numérique.

*Page 15, Service 3501, politique publique 02, Services généraux,
groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.*

La présidente. Je passe à l'amendement 3 du Conseil administratif, qui demande de transférer 50 000 francs à la Direction des systèmes d'information et de communication pour développer la City card, soit une diminution budgétaire équivalente sur les lignes de comptes 31 des autres services du département. La parole est à M. Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Bonjour à toutes et tous. C'est la première fois que je prends la parole aujourd'hui, donc j'ai le plaisir de vous saluer en cette belle journée de l'Escalade. Qu'est-ce qu'on pouvait rêver de mieux pour un samedi de l'Escalade que d'être ensemble ici dans cette belle salle? (*Rires et applaudissements.*)

Cet amendement du Conseil administratif visant à rééquilibrer ces 50 000 francs ne vise pas du tout à nier cette bonne idée d'étudier la City card. Je rappelle ce que c'est... Votre Conseil a voté la motion M-1493, qui nous demandait d'examiner la faisabilité et l'opportunité d'une sorte de carte de légitimation des habitantes et habitants et j'insiste sur le mot habitantes et habitants, quels que soient donc leur statut, origine ou nationalité – par analogie avec ce qui est envisagé dans d'autres villes. Ça s'inspire notamment de la démarche qui a lieu à Zurich, où un crédit de plusieurs millions de francs est passé devant le peuple et a été accepté à la suite d'un référendum.

Depuis, nous avons pris des contacts avec nos collègues de Zurich, que nous connaissons bien par ailleurs. Ce crédit est uniquement un crédit d'étude. Ils

ont mis en place depuis cet automne la démarche d'examen de tous les aspects juridiques, techniques, administratifs de cette carte. Nous voulions donc profiter des démarches zurichoises et nous avons d'ailleurs aussi des contacts avec la Ville de Lausanne qui est aussi intéressée. Donc plutôt que de réinventer la roue, nous irons visiter nos collègues de Zurich dans le courant du premier semestre 2023 pour profiter de ce qu'ils font en tenant compte bien sûr des différences de compétences qu'il peut y avoir d'une ville à l'autre. L'idée reste, disons, de faciliter la vie des habitantes et habitants pour accéder aux prestations municipales.

Je vous garantis que la DSIC financera une étude de ce type courant 2023 pour qu'on puisse vous en informer. Le fait d'affecter nominalement des lignes 31 ne se fait pas en comptabilité publique, car ce n'est pas comme une subvention, d'où le fait que cet amendement est plutôt une correction technique. Le Conseil administratif prend bien sûr l'engagement d'examiner cette question de la City card en bonne et due forme.

M. Gazi Sahin (EàG). L'idée est partie de la motion présentée par Ensemble à gauche pour les mineurs non accompagnés afin que ces jeunes puissent profiter des institutions et des espaces municipaux. Après débat et discussion au sein de la commission et avec le dépôt de la motion socialiste M-1596, nous avons élargi cette idée à toute la population.

L'exemple de Zurich que le Conseil administratif est en train de suivre est un bon exemple. Elargir, enrichir, oui, mais surtout, ça montre à quel point c'est actuel et c'est à ce sujet que j'ai envie de dire quelques mots. On sort du Covid comme vous le savez tous et en tant que restaurateur je m'en rends pas mal compte, on a pris l'habitude de s'enfermer pendant ces deux années. Donc avec cette aide, la population a cette incitation de sortir. A travers cette City card, on peut favoriser les conditions pour que les gens puissent sortir, participer aux événements proposés par les institutions et les espaces socioculturels de la municipalité.

Ça ne coûtera pas cher, ces 50 000 francs. Ça peut être moins, ça peut être plus, ce sont des petites cartes... Le montant ne viendra pas d'un coup mais au fur et à mesure des demandes. C'est actuel, c'est pratique, c'est facile, c'est fait ailleurs et ça marche. Ensemble à gauche vous propose donc de soutenir cette idée de City card.

M. Alain Miserez (LC). Simplement pour souligner l'importance fondamentale de cette carte par rapport au souci humaniste de la Ville de Genève. Comme l'a souligné M. le conseiller administratif Sami Kanaan, on parle des habitants et des habitantes. La problématique juridique liée au statut et à une certaine capacité de séjour est extrêmement complexe dans le canton de Genève. Il est fondamental

que les personnes qui ont un pied sur notre territoire aient la possibilité de pouvoir faire certaines choses. C'est extrêmement important de pouvoir compléter l'analyse qui a été initiée par certaines villes de notre pays.

Mis aux voix, l'amendement 3 est accepté à l'unanimité (71 oui). (*Applaudissements.*)

La présidente. J'en profite pour saluer à la tribune M^mc Olga Baranova, notre ancienne collègue. Ceux et celles qui souhaitent l'applaudir... (*Applaudissements.*)

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 10, Service 3106, politique publique 32, Culture, autres, groupe de comptes 36, Charges de transfert (Orchestre de chambre de Genève, page 39, Subventions).

Département de la culture et de la transition numérique.

Page 10, Services 3XXX, politique publique XX, groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.

La présidente. Je passe à l'amendement 4 du Conseil administratif, qui annule partiellement l'augmentation de la subvention à l'Orchestre de chambre de Genève (OCG), à hauteur d'un montant de 150 000 francs, compensée par une augmentation budgétaire équivalente sur les lignes 31 du département. La parole est à M. Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci encore une fois pour la belle unanimité, et je vous propose de continuer dans cet élan. (*Rires.*) L'esprit de Noël...

Là nous arrivons dans le domaine culturel et, avant de parler spécifiquement de l'OCG, j'aimerais faire quelques remarques à la suite des interventions initiales des quatre rapporteurs et des groupes. Je me réjouis évidemment avec le Conseil administratif que la culture soit autant présente dans les débats de ce Conseil – je le dis sincèrement. Ça a été un des sujets les plus débattus et il y a eu beaucoup d'amendements... Après, on peut discuter de leur pertinence ou pas et des majorités qu'ils ont réunies.

Je crois que la crise sanitaire nous a prouvé si besoin était à quel point nous tenons réellement toutes et tous – j'en suis convaincu – à une offre culturelle

riche, diversifiée et qui soit accessible. Le besoin a été plus qu'avéré lorsqu'on a dû renoncer à aller dans les salles, dans les spectacles et dans les festivals.

On a pu constater aussi la fragilité du secteur. C'est le premier secteur qui a dû ralentir puis interrompre ses activités ou les réguler, et ce sera un des derniers à sortir vraiment de la crise – ce n'est pas encore entièrement le cas. Cela a d'ailleurs confirmé la précarité d'une partie des artistes et acteurs et actrices de la culture. J'aimerais rappeler que, quand on parle d'artistes, on parle aussi de plein d'autres métiers: les graphistes, les techniciens son, les techniciens lumière, les responsables de communication ou de promotion; on parle de toutes les équipes qui entourent les productions artistiques et culturelles au sens large.

Aujourd'hui, on essaie tant qu'à faire de tirer les leçons de cette crise. Et ce n'est pas terminé... Par exemple, le comportement des publics est encore relativement fluctuant. Nous avons plein d'activités qui cartonnent, il n'y a pas d'autre mot, si vous regardez par exemple la Comédie, certains festivals ou plein de scènes qui attirent vraiment un public. Ou bien nos bibliothèques... Mais après, il y a d'autres scènes – et c'est le cas partout en Suisse et en Europe –, notamment les salles de cinéma, qu'elles soient commerciales ou indépendantes – ou en partie les opéras où là ça doit être suivi de près.

Il y a aussi les leçons sur le statut des artistes. Je ne m'étendrai pas là-dessus, vous avez reçu un rapport du département à ce sujet qui essaie, de manière très pédagogique et compacte, de poser les enjeux, et plus largement la question de l'évolution artistique et culturelle, les enjeux d'aujourd'hui – la durabilité, la lutte contre les discriminations, le fait de rééquilibrer certains domaines –, bref, de suivre notre temps. Il faut d'ailleurs trouver aussi un équilibre entre numérique et réel. Le numérique peut rendre de grands services dans certains cas, peut-être même être très créatif, mais il ne palliera jamais complètement le plaisir d'être dans une salle pour assister directement à des performances artistiques et culturelles ou d'apprécier notre patrimoine.

J'ai entendu les éternelles rengaines sur les chiffres des dépenses à Genève. Evidemment cette statistique de l'OFS ne précise jamais le fait que la particularité à Genève – et c'était d'actualité cette semaine avec l'accord avec le Canton et l'Association des communes genevoises (ACG) – c'est que nous finançons nous-mêmes pour l'ensemble de la région. Donc si vous rapportez ces statistiques par tête à l'ensemble du bassin d'habitants qui bénéficient de cette offre (*brouhaha*), donc à l'échelle du Grand Genève – et ça fait un million d'habitants – nous sommes tout à fait dans la moyenne des autres villes suisses, enfin des autres agglomérations suisses, pour prendre ce qui est comparable.

La Ville de Genève est fière quelque part de fournir une pareille offre, mais elle se sent parfois bien seule pour le faire. Cela m'amène à la question de l'accord qui a été annoncé cette semaine. Je vais en dire quelques mots parce que c'est tout

frais. Vous recevrez bientôt les documents détaillés, c'est-à-dire le projet de loi déposé au Grand Conseil ainsi que ses annexes. (*Ndlr: le projet de loi PL 13229 pour la promotion de la culture et de la création artistique.*)

En gros, cet accord que nous avons négocié avec mon collègue Alfonso Gomez consiste à dire que le Canton revient substantiellement dans le domaine culturel, et c'est une bonne chose. Si vous me permettez cette image, on rouvre des portes qui ont été fermées en 2016 avec le vote de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture. Vous vous rappelez que cette loi disait de manière très rigide, de manière impérative, qui s'occupe de quoi: les communes, donc la Ville, ou le Canton. Y figurait l'interdiction pour toute une série d'entités nommées – c'était nominal dans la loi de l'époque – de s'adresser à l'autre entité pour un projet ou pour un financement.

Aujourd'hui, le Canton revient, c'est une bonne chose, et les effets concrets se négocieront ces prochaines années. C'est vrai que la somme d'argent frais que le Canton amène – 11 millions de francs sur quatre ans – peut paraître faible. M^{me} Fontanet a rappelé que le fait d'accorder de l'argent frais pour une politique publique qui n'est pas contrainte par des lois était extrêmement rare actuellement au niveau cantonal. Nous saurons faire bon usage avec les acteurs culturels de ces 11 millions.

Deuxièmement, le Canton a ouvert la porte à un soutien sur les investissements, et c'est très précieux, notamment pour les trois grands chantiers qui s'annoncent prochainement. Il y a dans l'ordre chronologique: le Grand Théâtre avec sa machinerie – nous avons d'ailleurs une contribution privée substantielle et je m'en réjouis –, la Bibliothèque de Genève, qui est le trésor de notre patrimoine imprimé, et le Musée d'art et d'histoire. C'est clair que ce soutien du Canton sera le bienvenu. Cela implique aussi – et je réponds ainsi à une autre remarque – des réformes de gouvernance telles que le Conseil administratif les a annoncées récemment, notamment au Grand Théâtre. Vous l'aurez à l'ordre du jour de votre séance plénière de janvier... (*Ndlr: la proposition PR-1546.*)

Et puis, dernier élément de cet accord – et non des moindres –, ces transferts neutres de ressources de notre budget vers le budget cantonal pour assurer une co-gouvernance de ces grandes institutions ou d'autres entités seront suivis d'une bascule fiscale. Elle permettra de répartir le financement de ces grandes maisons sur l'ensemble des contribuables du canton et ainsi d'alléger les charges de ville-centre, que nous, contribuables de la Ville de Genève, payons seuls depuis trop longtemps. C'est une excellente perspective pour toutes et tous, avant tout pour le domaine culturel mais aussi pour la Ville de Genève. Tout cela reste à préciser. (*Brouhaha.*)

Avant de revenir sur l'amendement proprement dit, j'aimerais encore attirer votre attention – je l'ai dit récemment à la commission des arts et de la culture,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil – sur le fait que, quelle que soit votre couleur politique, vous pouvez et vous devez être fiers de la richesse culturelle de Genève. Elle est régulièrement récompensée à l'étranger. Je me suis rendu compte que nous n'en faisons pas assez la publicité ou tout simplement l'information. Quand je vois le quota de prix fédéraux que décrochent les artistes genevois, quand je considère que la moitié des conventions des arts de la scène que délivre Pro Helvetia toutes les quelques années en Suisse sont à Genève, quand je vois les prix que décrochent nos musées ou nos scènes dramatiques et lyriques, je ne m'étendrai pas là-dessus mais c'est un fait qu'on en a en quelque sorte pour notre argent, qualitativement et quantitativement. Ça participe très clairement, même si c'est sous-estimé, au rayonnement de Genève, mais aussi tout simplement à notre cohésion sociale ici même et à notre identité collective.

J'en arrive à l'OCG... Une des leçons de la crise, Mesdames et Messieurs, au-delà de la précarité des artistes, vous l'aurez compris lors des auditions de la commission des arts et de la culture et de la commission des finances, c'est que les entités au sens large – ça peut être des scènes, des festivals ou des ensembles de musique comme l'OCG – ont développé un travail exceptionnel de présence vers le public. Vous savez qu'en politique culturelle on ne veut jamais s'arrêter au public qu'on a déjà séduit et convaincu. Toute entité culturelle qui se respecte veut en permanence séduire de nouveaux publics. C'est évidemment le cas de l'OCG, qui le fait très bien.

Donc effectivement, ils ont fait la démarche quelque peu maladroite, je peux le dire parce que j'en ai discuté en toute franchise avec le secrétaire général, de débarquer très tard dans le processus budgétaire avec un courrier alarmiste demandant, pour survivre, au minimum 329 000 francs et idéalement 1 million de francs. Un million de francs, quelle qu'en soit la justification, c'est une augmentation de 60% de la subvention existante... Il n'y a pas beaucoup d'acteurs culturels dans l'histoire de la Ville de Genève qui aient eu une augmentation de 60% en ayant écrit fin octobre pour le budget de fin décembre. Ce serait le record absolu... Pourquoi pas? Ce sont des choix politiques.

Mais pour dire qu'au-delà du fait que c'est justifié – et effectivement, nous nous en sommes expliqué, je comprends leur démarche et ils ont reconnu qu'elle venait un peu tardivement – après qu'ils nous ont dit pendant deux ans qu'il leur suffisait d'avoir 200 000 francs de plus et qu'ils iraient très bien – vous vous souvenez peut-être des budgets 2020 et 2021 – je leur ai dit que le coup de crier au loup chaque année, ça ne marcherait pas éternellement. Cela étant, comme je l'ai dit, les arguments sont défendables.

Le Conseil administratif a fait un pas en deux temps. Dans un premier temps, nous avons mis 200 000 francs dans le cadre des amendements de fin octobre et, à la suite du vote et des recommandations de la commission des finances,

nous avons rajouté encore 150 000 francs pour au moins assurer ce minimum de 329 000 francs que demandait l'OCG, que nous avons arrondi à 350 000 francs. Je sais qu'il y a une autre piste qui est encore en négociation – et pour essayer de faire un petit geste supplémentaire dans leur direction. Je ne me prononcerai pas pour l'instant là-dessus, on verra le moment venu. A ce stade, je vous recommande d'accepter l'amendement du Conseil administratif qui permet d'assurer ce socle et je m'engage à poursuivre avec l'OCG les démarches pour son avenir.

Je sais que leur taux de subventionnement public est plus bas que celui des autres ensembles. Je vais d'ailleurs reprendre une démarche que j'avais initiée en 2017, de mémoire, qui était de faire un état des lieux plus global sur les ensembles de musique classique à Genève. Vous savez que nous avons l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), l'OCG et plein d'autres comme Gli Angeli dans le baroque, qui a aussi des besoins. Nous avons initié une démarche. Malheureusement, en raison de circonstances un peu particulières liées au décès prématuré d'un membre de notre équipe, nous avons dû l'interrompre. Puis il y a eu le Covid... Mais nous allons reprendre cette dynamique car nous avons effectivement cette richesse à Genève et il faudra probablement songer à des rééquilibrages adéquats le moment venu. Mais ça doit se faire sur la base d'une démarche méthodique qui vous sera ensuite présentée en bonne et due forme au Conseil municipal.

Donc je vous remercie de voter l'amendement du Conseil administratif sur l'OCG.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, on peut discuter de cette problématique et je comprends la réaction du magistrat. Mais il y a quand même une nécessité, qui est reconnue d'ailleurs par le magistrat, pour cet orchestre de chambre qui a carrément été sauvé de la faillite l'an dernier. Oui, ils ont peut-être fait une demande tardive mais enfin, ils l'ont faite, et ils l'ont très bien argumentée à la commission des arts et de la culture et à la commission des finances.

Oui, à Genève on a une richesse culturelle absolument extraordinaire mais, sur le plan général, on peut se poser la question: est-ce qu'elle est vraiment à la hauteur de la taille de la ville de Genève? La ville de Genève, c'est 200 000 habitants. Alors OK, à l'échelle du canton, ça fait je crois 517 000 depuis tout récemment. Mais en fait, en Ville de Genève, on a une activité culturelle pour une ville de 1,5, 2 millions, 3 millions d'habitants! On a plus d'activités culturelles qu'une ville comme Bordeaux par exemple. Donc on peut se poser cette question d'une manière générale.

Pour en revenir à l'OCG, oui, leur demande d'avoir une subvention supplémentaire de 1 million est justifiée. Oui, c'est justifié. Cet orchestre, en pourcentage, est

largement sous-subventionné depuis des années. Oui, ils font un travail extraordinaire. Oui, on aurait pu se dire qu'il faut les mettre en concurrence avec d'autres orchestres et enlever quelque chose à l'OSR qui est largement subventionné, qui a les moyens. On aurait pu se poser cette question. Mais non, on ne va pas mettre en concurrence les différentes entités culturelles, ce serait une erreur.

Alors oui, la commission des finances a très largement accepté de rajouter au moins 500 000 francs, ce qui faisait 700 000 francs avec les 200 000 francs du Conseil administratif; c'est vraiment le minimum qu'il faut faire pour donner un nouvel élan à cet orchestre. Ils ont besoin de revaloriser les salaires de leurs musiciens. Deux mille huit cents francs par mois, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux... Est-ce que vous vivez avec 2800 francs par mois? Non! Je pense que c'est la raison pour laquelle nous refuserons cet amendement, au Mouvement citoyens genevois. Nous voulons maintenir les 500 000 francs supplémentaires qu'a votés la commission des finances, pratiquement à l'unanimité si je ne me trompe pas – je n'ai pas vérifié – mais cette somme a en tout cas largement été soutenue.

J'invite tous les groupes à faire ce chemin, sinon on peut le faire chaque année! Alors OK, il leur faut un minimum de 329 000 francs... L'an dernier, c'était un minimum de 50 000 francs pour qu'ils ne déposent pas le bilan. Je pense que ce serait quand même assez dommageable qu'ils doivent déposer le bilan. Et chaque année on va bricoler? Non, Monsieur le magistrat. On va arrêter de bricoler et on va faire au moins le pas de leur donner en plus des 200 000 francs les 500 000 francs qu'ils réclament.

Vous avez dit aussi qu'on avait une activité culturelle qui allait au-delà, qui allait à l'échelle de ce que certains ici appellent le Grand Genève. Pour moi, il n'existe pas, mais enfin, c'est la région autour. Est-ce que les régions françaises financent quelque chose de l'activité culturelle à Genève? Moi je n'en sais rien, je ne le crois pas. Vous savez que le Canton verse 250 millions de francs de ristourne fiscale à la France. La Ville, elle, verse une quarantaine de millions. Alors diminuons la contribution de la Ville de Genève aux communes frontalières pour financer nos activités culturelles! On pourrait se poser cette question aussi. Or, on ne se la pose pas. On continue de distribuer des millions, mais on n'a pas de retour. Donc Mesdames et Messieurs, je vous invite à refuser cet amendement et à confirmer votre vote de la commission des finances: +500 000 francs pour l'OCG, c'est mérité.

Une voix. Bravo! (Applaudissements.)

M^{me} Louise Trottet (Ve). Il y a en politique des votes pour lesquels on appuie sur le bouton vert avec beaucoup de plaisir et d'autres qui laissent un peu mi-figue mi-raisin. Celui-ci fait clairement partie de la deuxième catégorie.

Dans les points positifs, nous avons maintenant réussi à augmenter pour la troisième année consécutive la subvention de cet ensemble très méritant de la scène classique qu'est l'OCG. Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas, il s'agit d'une structure qui ne ménage pas sa sueur pour produire une programmation non seulement fraîche mais également progressiste, qui incarne une vision différente de la musique classique – il n'y en a pas beaucoup à Genève. C'est un ensemble dont la programmation est appréciée de nos concitoyennes et concitoyens et qui répond à un besoin. Il offre une vision différente, moins immuable, peut-être un peu moins proche des milieux du luxe que d'autres ensembles.

Dans les points négatifs, cette augmentation se fait uniquement de manière à éponger un déficit structurel lié à un sous-subventionnement chronique. Les chiffres sont assez flagrants; au niveau national, les ensembles professionnels classiques sont subventionnés à un taux de près de 68%. Au niveau genevois, on est à 73% exactement. L'OCG est subventionné, tenez-vous bien, non pas à 60% ou à 50% mais à 44%. Déjà, imaginez-vous le delta d'effort que cet orchestre doit fournir juste pour avoir des comptes dans les chiffres noirs.

Pour combler cette différence de subventionnement, il faudrait non pas 350 000 ou 500 000 francs, ni même 1 million. Il faudrait une subvention de 3,97 millions de plus par année pour que cet orchestre soit juste à équité avec les autres ensembles professionnels genevois. Donc de deux choses l'une, soit les autres ensembles professionnels ont besoin de leurs subventions et donc l'OCG n'en a pas assez, ou alors les autres ensembles professionnels en ont trop. On ne peut pas faire coexister ces deux réalités pour des ensembles qui fournissent le même genre de travail. Il y a un souci.

Le magistrat prétend que l'orchestre arrive sur le tard alors que ce dernier contacte des conseillères et conseillers municipaux depuis des années pour alerter sur cet immense déficit structurel. La crise du Covid s'est rajoutée là-dessus et se sont ensuivis pas mal de changements structurels dans la fréquentation du public. Donc c'est un peu fort de café d'aller chercher à rejeter la faute sur cet orchestre. On a de la peine à croire finalement que l'orchestre n'ait pas cherché à contacter le magistrat en amont de cet automne – vous transmettez, Madame la présidente. J'émet un léger doute sur cette affirmation.

La présidente. Je vous remercie...

M^{me} Louise Trottet. Je n'ai pas terminé...

La présidente. Ah pardon! (*Le micro de M^{me} Trottet est coupé.*) Est-ce que vous pourriez lui redonner la parole? C'est moi qui ai pensé qu'elle avait terminé... Je vous prie de m'excuser, Madame Trottet.

M^{me} Louise Trottet. Avec cette augmentation de 329 000 francs, nous n'améliorons donc pas les salaires de l'OCG qui, même en respectant le salaire minimum, restent modestes, nous ne permettons pas d'avancer en matière de médiation culturelle. Nous permettons à cet ensemble qui se serre la ceinture en redoublant de créativité pour subsister malgré les vicissitudes économiques de passer l'année.

Nous accepterons cet amendement comme part d'un équilibre budgétaire très fin – et non tout seul pour lui-même; de la même manière, nous ne pourrions malheureusement pas accepter les amendements du Centre et du Parti libéral-radical pour augmenter la subvention de l'OCG en compensant par une diminution sur le chapitre 31. Nous saluons quand même l'engagement du magistrat en charge de la culture de se mettre en lien avec l'OCG pour améliorer la situation financière de ce dernier. Nous espérons de tout cœur que cette collaboration saura être fructueuse.

Et puis, à l'heure où le Canton semble à bout touchant d'un possible réinvestissement financier de la culture, lequel serait plus que bienvenu, nous estimons chez les Vertes et les Verts qu'une nouvelle vision budgétaire de la culture semble non seulement possible mais nécessaire. Ce serait une vision plus orientée vers les besoins de la société d'aujourd'hui et de demain, une vision qui permettrait peut-être certaines économies, certaines réallocations de ressources au sein de la culture, tout cela pour une culture qui soit vivante et qui épanouisse le plus grand nombre. Nous continuerons à nous engager en faveur de celle-ci. Je vous remercie pour votre attention.

M. Jean-Luc von Arx (LC). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, j'ai cru abonder dans le sens de ma préopinante qui soutenait cet effort fait par l'OCG et pour son rayonnement, mais je suis étonné par sa conclusion finale (*brouhaha*), comme je suis totalement étonné par la prise de position de notre magistrat à la culture qui devrait, lui, être en première ligne pour soutenir cette demande urgente et vitale. Il s'agit en effet d'une question vitale. Il ne s'agit pas simplement de dire qu'on a besoin de plus pour grandir. C'est absolument vital pour l'OCG et ses musiciens de pouvoir bénéficier de ce soutien qui, je vous le rappelle, a été accepté à la grande majorité de la commission des finances.

Je ne veux pas rallonger sur tous les arguments parce que nous aurons l'occasion de reparler de tout cela, mais nous voulons passer le message qu'il y a malheureusement en matière de culture des choix à faire. Je pense que c'est un des

choix des plus essentiels pour la reconnaissance d'un groupement musical qui se produit dans différents lieux, notamment au Grand Théâtre. Il ne faut surtout pas l'opposer à l'OSR qui a lui-même un rayonnement incontestable, cela étant, je pense que l'OCG est aussi une figure majeure de la ville de Genève.

Je vous remercie de refuser cet amendement et de maintenir la décision de la commission des finances qui a soutenu dans sa majorité les 500 000 francs accordés à l'OCG afin qu'il puisse, avec les 200 000 francs du magistrat, soit une totalité de 700 000 francs, atteindre ses objectifs.

M. Pascal Altenbach (UDC). En 1958, Robert Dunand, musicien, a fondé l'Orchestre des jeunesses musicales puis le Collegium academicum, qui était le chaînon entre la fin des études au Conservatoire de musique et les grands orchestres. Après trente ans, en 1988, Thierry Fischer en prit la direction et transforma cet ensemble quelques années plus tard, en 1992, en un orchestre professionnel de quarante musiciens. Cet orchestre a changé de nom et s'est appelé l'Orchestre de chambre de Genève (OCG).

La Ville de Genève a conclu une convention avec la Fondation de l'Orchestre de chambre de Genève (FOCG). A cette occasion, la Ville de Genève s'était engagée «à verser une aide financière d'un montant total de 2 103 000 francs pour les trois ans (*ndlr: la convention 2017-2019*), soit un montant annuel de 701 000 francs. La subvention de la Ville est versée sous réserve des montants votés par le Conseil municipal lors du vote annuel du budget de la Ville.» C'est ce qui se passe ce soir.

De plus, «dans le cadre de la répartition des tâches entre les communes et le Canton, les montants versés par le Canton au fonds de régulation en faveur de la FOCG, soit 760 000 francs par an, sont redistribués par la Ville de Genève (...)». La Ville de Genève donne en outre à cet orchestre une subvention en nature par la mise à disposition de la salle Ernest-Ansermet, et cela pendant trente-cinq jours par année. On évalue cette mise à disposition à 30 000 francs par an.

Depuis cette convention, le temps a passé et on se rend compte que cet orchestre n'arrive plus à tenir financièrement. Il a par conséquent demandé à notre Ville d'ajouter 1 million de francs à sa subvention. Aujourd'hui, la subvention atteint 1,65 million de francs car on se souviendra qu'elle avait été augmentée deux fois depuis 2020.

Cet orchestre affirme par la voix de son secrétaire général qu'il n'arrive malgré tout pas à survivre. Il compte 37 musiciens qui touchent un salaire brut de 2800 francs par mois pour un emploi à mi-temps. Avec le coût de la vie à Genève, ces musiciens ne peuvent pas vivre avec ce seul revenu. A l'heure actuelle, cet orchestre donne environ 50 concerts par an. Son secrétaire général a dit que, de

tous les orchestres et les institutions conventionnés en Suisse, l'OCG était celui dont la part de l'aide publique est la plus basse, soit 44% de son budget total. Si on compare les institutions conventionnées en Suisse, la moyenne est de 73%.

Alors avec quoi l'OCG compense-t-il pour payer le total de ses charges? L'orchestre reçoit des fonds versés par le mécénat et le sponsoring. On évalue cette part à 35%. Il y a aussi bien sûr la billetterie et la vente de prestations, mais cela ne suffit pas. Le secrétaire général de cet orchestre considère qu'il doit faire face à un déficit structurel que le Covid a creusé et, on vient de le dire, les salaires sont trop faibles pour les musiciens qui n'y arrivent plus avec l'augmentation du coût de la vie.

La commission des arts et de la culture est en majorité favorable pour augmenter l'aide en faveur de cet orchestre de chambre. Dans cet amendement provenant du Conseil administratif, on parle d'une annulation partielle de l'augmentation de sa subvention. Il va de soi que l'Union démocratique du centre votera contre cet amendement. L'Union démocratique du centre est favorable, bien au contraire, à une augmentation d'environ 350 000 francs de la subvention municipale comme le demande le Parti libéral-radical dans l'amendement 51 que nous allons étudier tout à l'heure.

La présidente. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Avant de passer la parole à M. Pascal Holenweg, je vous annonce que j'ai changé les règles du jeu. Il faut parler en alexandrins maintenant... (*Rires.*)

M. Pascal Holenweg (S). Je préfère en décasyllabes, Madame la présidente... J'avais prévu de le faire en décasyllabes, eh bien, je vais le faire bêtement, comme M. Jourdain, en prose triviale.

Je partage et je pense que notre groupe peut partager en grande partie l'insatisfaction qu'a exprimée tout à l'heure Louise Trottet face à l'insuffisance pour l'instant... (*Remarque.*)

M. Ahmed Jama. S'il vous plaît...

M. Pascal Holenweg. ... du soutien supplémentaire apporté à l'OCG. Il n'y a pas eu dans toutes les interventions qu'on a entendues jusqu'à présent la moindre critique à l'égard de cet ensemble. Toutes celles et ceux qui ont assisté à sa présentation, en tout cas à la commission des arts et de la culture, ont reconnu à la fois la qualité de son travail et l'ampleur de ses besoins.

Pour l'heure, nous soutiendrons l'amendement présenté par le Conseil administratif mais nous nous réservons la possibilité de revenir au troisième débat avec un supplément de soutien à l'OCG pour aller au-delà des 350 000 francs qui sont prévus, sans forcément atteindre le million pour des raisons trivialement comptables et budgétaires mais pour aller au-delà du soutien proposé en rajoutant peut-être 100 000 francs. L'OCG a encore besoin d'un soutien de la Ville de Genève. Il a besoin d'un soutien renforcé. Les 350 000 francs qui sont proposés dans l'amendement du Conseil administratif expriment une partie importante de ce soutien, pas la totalité de ce qui est nécessaire et de ce que nous pouvons apporter tout de suite dans le cadre de ce budget.

Une dernière remarque, ça n'est pas parce que nous votons une somme dans le cadre du débat budgétaire que nous devons nous y tenir toute l'année qui suit. Nous avons la possibilité après le vote du budget, si le budget est accepté, de présenter des projets de délibération qui accordent des soutiens supplémentaires à ceux qui bénéficient déjà d'un soutien. Nous n'aurons pas à ce moment-là l'obligation de proposer des compensations. Ce sera au Conseil administratif de les trouver.

Donc même si nous n'arrivons pas cette fois, aujourd'hui ou lundi, à accorder à l'OCG tout ce que l'OCG demande et tout ce dont l'OCG a besoin, nous pouvons le faire l'année prochaine à partir du 1^{er} janvier dans le cadre non plus du budget qui aura été voté mais dans le cadre de l'activité régulière du Conseil municipal, activité régulière qui lui permet de voter des projets de délibération qui accordent des soutiens supplémentaires aux bénéficiaires des allocations.

L'OCG a besoin d'un soutien important, il a besoin d'un soutien supplémentaire. Le Conseil administratif nous propose une grande partie de ce soutien; nous nous réservons la possibilité d'y ajouter quelque chose lors du troisième débat.

M. Daniel Sormanni (MCG). Très rapidement, merci, Madame la présidente. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, un petit complément avec un exemple des difficultés auxquelles cet orchestre est confronté... Lorsqu'il fait des prestations, il doit évidemment les facturer compte tenu de ses problèmes budgétaires. Et, quelque part, il se retrouve en concurrence avec d'autres orchestres, notamment l'OSR qui, lui, peut faire des prestations gratuites puisqu'il a 17 millions entre la Ville et le Canton, sans parler du mécénat et des sponsors. Donc ça accroît cette difficulté et quelque part, voyez-vous, il perd des mandats. Il perd des mandats! Tout simplement parce qu'il doit facturer ces prestations et qu'on lui dit qu'il est trop cher.

Alors j'ai un exemple parce qu'ils nous l'ont donné. A la Haute école de musique (HEM), l'OCG, qui faisait des prestations qu'il facturait, a été mis en concurrence, et la HEM – c'est ce que je trouve particulièrement scandaleux – l'a laissé tomber pour aller chercher un orchestre dans les pays de l'Est. Je ne vais

pas aller plus loin, je n'ai rien contre les pays de l'Est bien évidemment, mais enfin, la HEM, financée par le Canton à coups de dizaines de millions, a laissé tomber l'OCG pour aller ailleurs tout simplement parce qu'elle cherchait des prestations moins chères. Il y a quelque chose qui ne joue plus dans ce monde.

Donc je vous en prie, refusez cet amendement et gardons ce qui a été voté à la commission des finances: +500 000 francs plus les 200 000 francs du Conseil administratif, ce qui permettra enfin à l'OCG de voir l'avenir avec sérénité.

Une voix. Bravo, Daniel!

Mis aux voix, l'amendement 4 est accepté par 40 oui contre 34 non.

Département de la culture et de la transition numérique.

*Page 10, Services 3XXX, politique publique XX,
groupe de comptes 31, Biens, services et autres charges d'exploitation.*

La présidente. Nous passons maintenant à l'amendement 5 pour autant que cela puisse se faire rapidement. Il émane du Conseil administratif et demande d'annuler la diminution budgétaire dans les groupes de comptes 31 pour un montant de 200 000 francs. La parole est à M. Sami Kanaan.

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Merci, Madame la présidente. Je n'utiliserai pas les dix minutes jusqu'à la pause. Je sais que pour vous c'est important que nous restions ponctuels. Le Conseil administratif revient en un seul amendement pour corriger des décisions de la commission des finances. Nous avons intégré en quelque sorte les votes de la commission des finances qui étaient en faveur de certains octrois, notamment des subventions culturelles.

Comme vous étiez tenus de compenser ces ajouts par des économies, on peut comprendre que, sur le moment, vous ayez évidemment recouru à l'arme habituelle des membres de ce Conseil municipal qui est de couper dans les groupes de comptes 31. Je vous comprends d'autant plus que j'ai été moi-même membre de ce Conseil. Je pense qu'à l'époque – je n'ai pas vérifié – je l'ai aussi fait, donc ce n'est pas nouveau. La différence, c'est que maintenant je suis de l'autre côté du banc et surtout que, de manière générale, le Conseil administratif avait déjà coupé de lui-même dans ces lignes lorsqu'il a dû équilibrer son budget.

Je vous le rappelle, autant nous étions à la fin d'octobre dans de bonnes conditions vu le supplément de recettes fiscales, autant ça a été dur à la fin de

juillet de monter ce budget. Il y a eu des suppléments de charges extrêmement importants par rapport à l'inflation, à l'énergie, aux obligations sociales; les recettes n'étaient pas loin de stagner. Donc nous avons déjà à l'époque coupé de nous-mêmes – M. Gomez l'avait abondamment expliqué. Nous avons coupé à hauteur de 1,5 million de francs dans les lignes 31 pour l'ensemble des départements, ce qui représentait à peu près 400 000 francs dans mon département. Ma foi, c'était la part nécessaire pour présenter un budget acceptable. La commission des finances a encore coupé dans ces lignes à hauteur de 880 000 francs lors de son vote initial de mi-novembre.

Je ne vais pas faire trop long là-dessus mais je souhaite vous rappeler que les lignes 31, ce ne sont pas juste des gommes et des crayons – vous le savez, on en parle souvent. Il y a deux phénomènes qu'il faut vraiment prendre en compte quand on parle des lignes 31. Premièrement, plus de la moitié des dépenses dans les lignes 31 sont liées à des contrats qu'on ne peut pas résilier du jour au lendemain: des contrats de surveillance dans nos institutions, des contrats d'entretien, des contrats de longue durée sur des prestataires au sens large et ainsi de suite. Cela représente une bonne moitié des charges sur les lignes 31.

Donc, lorsqu'on coupe dans les charges des lignes 31, on doit couper sur la partie qui est en quelque sorte encore mobile, qui est attribuée en cours d'année, et là on parle de prestations qui sont vraiment très directement bénéfiques pour la population. Pour vous donner quelques exemples rapidement, il y a les acquisitions et l'entretien des livres et d'autres supports dans les bibliothèques municipales. Il y a les expositions dans nos musées au sens large, les activités de médiation qui sont faites sur la base de mandats, donc financées sur les lignes 31 et pas par des subventions. Il y a le matériel pour les ateliers de décors pour les petites scènes culturelles et la logistique des événements, par exemple toute la logistique de la Fête de la musique. Les scènes, les tubulaires, les installations, la sécurité et ainsi de suite sont des dépenses financées par les lignes 31. Même chose pour Musiques en été et d'autres prestations.

Et puisque nous en sommes à la culture, il y a aussi beaucoup de cachets. Les cachets des artistes de Musiques en été ne sont pas payés par des subventions, ce sont des mandats 31. Il en va de même pour les manifestations comme la Nuit des musées ou la Journée des métiers d'art. Et en plus, comme ce sont des dépenses courantes, elles atteignent rarement les seuils de marchés publics, de sorte que ce sont essentiellement des dépenses pour les entreprises locales et les indépendants de la république. Je vous rappelle les débats en 2016 lors du référendum sur ces coupes... Ce sont des dépenses importantes.

C'est pourquoi, si vous additionnez 400 000 francs et 880 000 francs, ça fait 1,3 million, donc à peu près 3% des lignes 31 de mon département, mais en réalité, si on devait appliquer ces coupes, ça ferait presque le double. C'est la raison pour laquelle le Conseil administratif a décidé, dans le cadre de sa marge de

manœuvre, de reprendre à son compte ces compensations et de vous proposer de les annuler parce que ce sont autant de prestations qui peuvent être maintenues auprès de la population.

A la suite du vote de la commission des finances, j'ai dû indiquer au Conseil administratif où nous aurions potentiellement appliqué la coupe de 880 000 francs, mais sincèrement ça aurait été des choses douloureuses... la Fête de la musique, la Nuit des musées et d'autres manifestations grand public que tout le monde apprécie et pour lesquelles il n'y a pas vraiment des lobbies qui peuvent se battre pour les défendre. Je vous propose donc, dans le cadre de cette marge de manœuvre du Conseil administratif, d'accepter de réinscrire ces 200 000 francs dans le budget. Vous aurez obtenu ce que vous vouliez à l'origine car ces 200 000 francs finançaient des augmentations de subventions qui seront maintenues dans le projet de budget 2023.

Mis aux voix, l'amendement 5 est accepté par 47 oui contre 30 non.

5. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

6. Interpellations.

Néant.

7. Questions écrites.

Néant.

La présidente. Je vous propose de commencer la pause maintenant, de nous retrouver pour la marmite et de reprendre nos travaux à 16 h 55.

Séance levée à 15 h 55.

SOMMAIRE

1. Exhortation	4834
2. Communications du Conseil administratif	4834
3. Communications du bureau du Conseil municipal	4834
4. Rapports de majorité et de minorités de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2023 (PR-1550 A/B/C/D/E). Suite du premier débat	4835
5. Propositions des conseillers municipaux	4871
6. Interpellations	4871
7. Questions écrites	4871

La secrétaire administrative du Conseil municipal:
Isabelle Roch-Pentucci